**DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE POUR LA LEGISLATURE 2019-2024**

C’est un honneur que de vous présenter la note de politique générale que la majorité Vivr’Ensemble-ECHO entend mener et défendre durant cette législature pour la commune de Musson.

Nous allons inscrire la politique communale dans le cadre d’un Plan Stratégique Transversal (PST), qui va nous amener à fixer des objectifs, qui seront évalués. Notre PST pourra ainsi être réajusté au besoin tout au long de la législature.

Cette note ne tient compte que des grands objectifs que nous souhaitons poursuivre durant ces 6 prochaines années. De multiples projets peuvent naître en cours de législature.

L’équipe souhaite une collaboration étroite et constructive entre tous les mandataires communaux, l’ensemble du personnel communal et les citoyens de notre commune.

***COMMUNICATION/DEMOCRATIE PARTICIPATIVE***

Améliorer la communication à tout niveau, pour davantage d’accessibilité et de lisibilité, sera un de nos grands défis.

Nous donnerons davantage de place à la concertation citoyenne, en rendant chaque citoyen acteur de et dans sa commune et en renforçant la démocratie participative.

Nos objectifs seront de :

* développer et maintenir un site internet de qualité, facile d’accès
* créer une page Facebook communale afin de tenir notre population régulièrement informée
* faire évoluer les services à la population en utilisant de nouveaux outils numériques
* maintenir à jour toute la communication liée à la vie locale et communale
* mettre à disposition des citoyens des outils pour les aider à mieux communiquer (ex. EPN : Espace Public Numérique)

***VIE SOCIALE***

Au niveau de la vie sociale, nous miserons sur notre Plan de Cohésion Sociale, en favorisant les initiatives intergénérationnelles, les échanges de savoirs, l’interculturalité.

La maison de village et la future maison multiservices nous aideront à développer au mieux ces activités, en proposant des lieux adaptés. Les différentes associations et les personnes bénévoles seront les bienvenues pour la mise en place de ces activités.

La commune souhaite continuer à soutenir l’Asbl Titres-Services, socialement utiles à tous les citoyens, notamment les aînés.

Nous continuerons à favoriser la création de logements sociaux et logements tremplins sur notre territoire.

Nous soutiendrons les actions du CPAS visant à aider nos plus démunis.

***LES AINES/SANTE***

Nos aînés seront bien intégrés dans cette nouvelle vision grâce à la mise en place d’une commission communale consultative des aînés (CCCA). Nous nous engageons à renforcer notre collaboration avec les services permettant le maintien à domicile de nos aînés.

Le fait que nos maisonnettes pour personnes âgées vont bientôt pouvoir accueillir leurs premiers occupants sera un atout.

Lutter contre l’isolement social en favorisant la convivialité et le vivre ensemble sera important.

L’étude de faisabilité pour la création d’une maison médicale pluridisciplinaire afin de pérenniser une présence médicale sur le territoire communal, sera un de nos points prioritaires.

***JEUNESSE***

Au niveau de la jeunesse, nous accentuerons le développement des activités pour les adolescents, nous soutiendrons la mise en place d’une école de devoirs et de langues en collaboration avec toutes les écoles de la commune.

Nous continuerons à soutenir et développer l’accueil extrascolaire en lui offrant des locaux plus spacieux et adaptés et à donner une visibilité accrue du conseil communal des enfants via nos différents moyens de communication.

Nous promouvrons tous les stages de vacances en améliorant le système d’inscriptions.

***CULTURE***

La culture, souvent oubliée par le passé, fera partie de nos nouveaux objectifs grâce à la mise en place d’une commission culturelle.

Nous favoriserons les partenariats entre la bibliothèque, les écoles et les associations locales pour soutenir l’accès à la lecture.

***ENSEIGNEMENT***

Au niveau de l’enseignement, nous favoriserons les nouvelles technologies.

L’éducation à la citoyenneté doit également constituer un point d’attention pour nos jeunes.

Notre projet d’extension de l’école communale étant bien avancé, nous plancherons sur la création d’une salle polyvalente, d’un terrain multisports pour les activités sportives des 2 écoles ainsi que pour tous les habitants de Mussy-la-Ville.

L’utilisation de produits de proximité dans les cantines scolaires sera étudiée.

***SPORTS***

Au niveau sportif, un défi de taille nous attend avec la construction de l’extension du centre sportif, d’un parking attenant et d’une zone de loisirs. Nous aurons un œil attentif sur le maintien en état et l’accès aux infrastructures sportives actuelles.

Nous maintiendrons voire développerons l’offre actuelle des stages et serons toujours sensibilisés à l’accessibilité financière de ceux-ci.

La création d’une plaine de jeux à Signeulx et l’aménagement d’espaces récréatifs dans les différents villages, sans négliger l’entretien des infrastructures existantes, feront partie de nos priorités.

Nous essaierons toujours d’apporter notre soutien par des aides ponctuelles, ciblées et équitables aux différentes associations.

***MOBILITE/SECURITE***

La nouvelle législature sera le début de la mise en œuvre du plan de mobilité, qui permettra de sécuriser bons nombres d’endroits dans notre commune.

Nous améliorerons la sécurité de tous les usagers en installant des radars préventifs, répressifs, panneaux et éclairages adaptés.

Nous poursuivrons l’entretien et la rénovation des voiries, en y incluant le remplacement du réseau d’eau et d’égouttage ainsi que l’aménagement de trottoirs.

La mobilité douce fera également son apparition avec la création de chemins sécurisés et adaptés dans différents endroits de la commune.

***EAU***

Nous conserverons la gestion de notre réseau de distribution d’eau, en maintenant le plus possible un coût raisonnable.

Après la construction du château d’eau de Musson-Baranzy, celui de Mussy-la-Ville sera notre priorité afin d’améliorer l’approvisionnement et la qualité de l’eau.

Nous terminerons également le remplacement des derniers raccordements en plomb et le renouvellement des compteurs.

***PATRIMOINE***

Notre patrimoine communal retiendra toute notre attention.

La nouvelle réaffectation de l’ancien presbytère de Musson fera partie d’une large réflexion.

Nous serons sensibles à rendre accessibles tous nos bâtiments aux personnes à mobilité réduite et à les rendre moins énergivores. Nous continuerons la mise en valeur ainsi que l’entretien régulier de tout notre patrimoine et à mieux le faire connaître.

***ENERGIE***

Nous étudierons la faisabilité et l’opportunité des énergies renouvelables pour nous permettre d’innover dans ce sens. Nous devons inscrire nos actions dans la perspective du développement durable : consommer mieux et moins.

L’adhésion prochaine à la Convention des Maires sera notre première priorité.

De manière globale, nous souhaitons repenser les clauses des marchés publics en termes éthiques, sociaux et environnementaux.

***ENVIRONNEMENT***

Au niveau environnemental, nous lutterons contre toutes les incivilités.

Conscients de la valeur de notre environnement, nous veillerons à l’embellissement, à la propreté de nos villages, de nos cimetières. Le fleurissement sera un des points d’attention particulier.

Nous favoriserons les informations, les formations, les rencontres et les échanges visant à réduire nos déchets et à consommer de manière responsable.

***COMMERCE***

Nous veillerons à promouvoir le commerce local et serons ouverts au développement des partenariats public-privé pour permettre l’installation d’entreprises ou de tout autre initiative commerciale sur notre territoire.

Nous étudierons la possibilité de devenir « commune du commerce équitable ».

***PCDR***

Nous sommes impatients d’entrer dans un nouveau programme de développement rural grâce auquel de magnifiques projets ont déjà vu le jour lors de la précédente législature et espérons pourvoir en initier de nouveaux.

***PERSONNEL***

Nous continuerons à améliorer le statut de notre personnel, à accompagner et à utiliser les compétences de chacun au mieux pour une meilleure efficacité de tous nos services face aux multiples défis de demain.

Nous veillerons tout particulièrement à sensibiliser le personnel communal de première ligne à accueillir tout un chacun avec neutralité, équité et impartialité.

***CONCLUSION***

Il conviendra de continuer à gérer notre commune avec rigueur et bon sens, maintenir des finances saines, écouter et évaluer les besoins essentiels, poursuivre la recherche de subsides et mettre en place des synergies.

Conscients du caractère très ambitieux de cette note de politique générale, nous comptons sur l’ensemble des membres du Conseil communal et du Centre Public d’Action Sociale pour nous aider à accomplir cette tâche de la meilleure façon qui soit.

Pour mettre en place tous les projets ou objectifs énumérés précédemment, le collège communal s’est réparti les responsabilités et compétences de la manière suivante :

* **Sylvie GUILLAUME**, Bourgmestre : Etat civil, population, police, sécurité, informations, communication, fêtes et cérémonies, environnement, propreté publique, cimetières, fleurissement, économie
* **Daniel GUEBELS**, premier Echevin : travaux, distribution d’eau, bâtiments, voiries, patrimoine, mobilité, finances, PCDR
* **Valérie RECHT**, deuxième Echevine : enseignement, culture, plan de cohésion sociale, accueil extrascolaire, jeunesse, commerce, tourisme
* **Christopher BONNIER**, troisième Echevin: sports, plaines de jeux, santé, urbanisme, aménagement du territoire, énergie, eaux et forêts, chasse, agriculture, cultes
* **Maria VITULANO** : présidence du CPAS, logement, emploi, affaires sociales, aînés

Les membres du Collège communal seront aidés et secondés par les conseillers communaux : Valérie EPPE, Claudia MASSOT, Stéphanie LENTINI, Christian MARMOY, Geoffrey SCHADECK, François RONGVAUX et Bruno GOELFF ainsi que les conseillers du CPAS : Anne-Marie GOEURY, Vincianne HUBERT, Georges VAN DE WOESTYNE, Julien YANS, Pierre MUNAUT et Corinne FEYEREISEN.

Pour le Collège Communal et les conseillers de la majorité,

Sylvie GUILLAUME

Bourgmestre.